



VINDRY
sur Turdine

Centre Communal d'Action Sociale

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration du CCAS (article L2121-25 CGCT) 16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize février à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Vindry-sur-Turdine, dûment convoqué le 28 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PRADEL,

Présents : Mr PRADEL Christian, Mme FAVRE Marie Françoise, Mr GAUDON Daniel, Mme SOLY Simone, Mme VERMARE Marie-Claude, Mme EGLOFF Clarisse, Mme DI STEFANO Annick

Absente : Mme MURE Christelle, Mme PERRIN Emilie, Mme GONDARD Isabelle

Excusée : Mme WESSE Béatrice

Secrétaire de Séance : Mme EGLOFF Clarisse

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 16/12/2025 :
A l'unanimité des présents.

1°) CCAS de Vindry sur Turdine

N°01/02/CCAS-DL2026 – Subventions aux associations 2026

Monsieur le -Président du CCAS présente les associations qui pourraient prétendre à une aide financière du CCAS pour l'exercice 2026.

→ Approuvé à l'unanimité des présents

N°02/02/CCAS -DL2026 – Subvention association Club Amitié Dareizé 2026

Monsieur le -Président du CCAS présente l'association qui pourrait prétendre à une aide financière du CCAS pour l'exercice 2026

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°03/02/CCAS -DL2026 – Subvention centre social 2026

Mme EGLOFF Clarisse présente l'association qui pourrait prétendre à une aide financière du CCAS pour l'exercice 2026

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°04/02/CCAS-DL2026 – Affectation de résultat 2025

Monsieur le Président après avoir présenté le compte administratif 2025 du CCAS de Vindry Sur Turdine demande au conseil d'administration de délibérer d'affecter le résultat de l'exercice 2025.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°05/02/CCAS-DL2026 – Budget primitif 2026

Monsieur le Président présente le budget primitif 2026 de CCAS de Vindry sur Turdine selon le référentiel comptable M57.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

N°06/02/CCAS -DL2026 – Projet de bail locatif

Monsieur le Président explique que la commune procède à la vente au bénéfice de l'ALDEC (l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement Catholique) de la totalité d'un bâtiment situé 18 rue Laurent Manificat partiellement occupé par le CCAS (cuisine de la résidence Autonomie Les Tilleuls) il est donc nécessaire de prévoir un bail location.

→ Approuvée à l'unanimité des présents

2°) Résidence Autonomie Les TILLEULS

N°01/02/RA DL2026 – EPRD 2026

Monsieur le Président présente à l'assemblée l'EPRD 2026

→ Approuvée à l'unanimité des présents

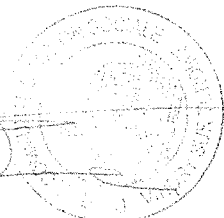
N°02/02/RA DL2026 – Subvention CARSAT projet changement éclairage

Monsieur le président informe l'assemblée du projet de demande de subvention CARSAT afin de changer l'éclairage des lieux communs de la Résidence Autonomie Les Tilleuls

→ Approuvée à l'unanimité des présents

Le Président du CCAS

C. PRADEL



La secrétaire de séance

C. EGLOFF